



# Accompagnement des petites associations des quartiers prioritaires

## Annexe à la convention attributive de subvention

# Résumé du projet

Intitulé : accompagnement des petites associations des quartiers prioritaires

Objectifs : maintenir et développer l'offre associative de loisirs enfance-jeunesse et de soutien à la parentalité dans les quartiers prioritaires, en aidant les petites associations à dynamiser leur vie associative et le bénévolat, à améliorer leur gestion et à mobiliser de nouvelles sources de financement.

Actions prévues :

1. Aller vers les associations et les accueillir en proximité dans les quartiers
2. Analyser les besoins des associations
3. Informer, conseiller et orienter les associations
4. Valoriser et faire connaître auprès des associations les ressources et dispositifs existants
5. Développer l'offre d'accompagnement des associations en lien avec les besoins et les dispositifs existants
6. Accompagner à l'accomplissement de démarches liées à la vie de l'association : préparation et organisation des réunions statutaires, gestion des adhérents, gestion financière, dépôt de demandes d'aides financières et en nature
7. Former les bénévoles associatifs
8. Assurer les évaluations qualitatives et quantitatives des actions et accompagnements

Partenaires : L'accompagnement sera exercé dans le cadre d'un travail en réseau avec les acteurs institutionnels, associatifs et avec les dispositifs existants, pour lesquels le chargé de mission sera ressources. Les principaux partenaires sont les équipes du contrat de ville, les services municipaux en charge de la vie associative, des politiques éducatives, culturelles, sportives, de proximité et d'animation de la vie sociale, la délégation départementale à la vie associative, France Active et les autres acteurs de l'accompagnement associatif.

Bénéficiaires : associations des quartiers prioritaires qui n'ont pas de salariés ou qui ont un petit nombre de salariés (1 à 3), intervenant auprès des enfants, des jeunes et des familles.

Localisation des actions : Hauts de Chambéry, Biollay, Bellevue

Période de réalisation : du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2023 pour les actions 1 à 5 puis du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2023 pour l'ajout des actions 6 à 8.

### Réalisations

Indicateurs de réalisation	Prévision	Réalisation
Nb d'associations accompagnées	10 au 1 <sup>er</sup> semestre 2023 Eventuelles autres associations au 2 <sup>ème</sup> semestre 2023	
Nb de bénévoles formés	30 au 2 <sup>ème</sup> semestre 2023	
Nb d'heures d'accompagnement individuel	200 au 1 <sup>er</sup> semestre 2023 300 au 2 <sup>ème</sup> semestre 2023	
Nb d'heures d'accompagnement collectif	100 au 2 <sup>ème</sup> semestre 2023	
Nb de modèles d'outils de gestion mis à disposition (fichier adhérents, gestion budgétaire et comptable, outils de communication...)	5 au 1 <sup>er</sup> semestre 2023	

L'action s'est-elle déroulée comme prévu ?

- Oui, tout à fait  
 Non, pas tout à fait

Sinon, pourquoi ?

- Difficulté à faire connaître l'action auprès des bénéficiaires  
 Difficulté à mobiliser/fidéliser les bénéficiaires  
 Difficulté à recruter le personnel intervenant, mobilité du personnel  
 Difficulté à mobiliser les partenaires  
 Difficulté à obtenir les cofinancements attendus  
 Autre, précisez :

.....

.....

.....

La cité éducative vous a-t-elle permis de coopérer avec de nouveaux acteurs (institutions, associations, parents, jeunes) ou de renforcer les coopérations existantes ?

- Oui  
 Non

Si oui, ces coopérations vous ont-elles permis de mieux identifier les besoins des enfants, des jeunes et/ou de leurs parents ?

- Oui  
 Non

## Exécution financière

Dépenses	Prévision	Réalisation
Chargé de mission	1 <sup>er</sup> semestre : 18 300 € 2 <sup>ème</sup> semestre : 18 300 €	
Equipe de direction/CRIB	1 <sup>er</sup> semestre : 2 000 € 2 <sup>ème</sup> semestre : 2 000 €	
Informatique/téléphonie	1 <sup>er</sup> semestre : 500 € 2 <sup>ème</sup> semestre : 500 €	
Fournitures et frais divers	1 <sup>er</sup> semestre : 250 € 2 <sup>ème</sup> semestre : 250 €	

Recettes	Prévision	Réalisation
cit� éducative	1 <sup>er</sup> semestre : 20 000 € 2 <sup>ème</sup> semestre : 20 000 €	
Fonds propres	1 <sup>er</sup> semestre : 1 050 € 2 <sup>ème</sup> semestre : 1 050 €	

Expliquez et justifiez les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

.....

.....

.....

La cité éducative vous a-t-elle permis d'obtenir des financements de structures publiques ou privées auxquels vous n'aviez pas accès jusqu'ici ?

- Oui  
 Non

### Résultats

Indicateurs de résultat	Prévision	Réalisation
Formalisation des accompagnements	100% des associations contactées ont un plan d'accompagnement en réponse aux besoins identifiés	
Diversification des sources de financement des associations ou de leurs adhérents (ex : aides sociales)	Au moins 1 financeur / dispositif supplémentaire par association au 2 <sup>ème</sup> semestre 2023	
Augmentation des ressources des associations	Au moins 10% d'augmentation au 2 <sup>ème</sup> semestre 2023	
Augmentation du nombre de bénévoles	Au moins 1 bénévole de plus par association au 2 <sup>ème</sup> semestre 2023	
Augmentation du nombre d'adhérents / bénéficiaires des associations accompagnées à n+1	Au moins 10% d'augmentation au 2 <sup>ème</sup> semestre 2023	

L'action a-t-elle atteint ses objectifs ?

- Oui, tout à fait  
 Non, pas tout à fait

Sinon, pourquoi ?

- Parce que l'action ne s'est pas réalisée comme prévu (cf. point précédent)  
 Parce que la méthode d'intervention n'était pas pleinement pertinente  
 Parce que les besoins ont évolué (nouveaux publics, nouvelles problématiques...).

Merci d'indiquer les nouveaux besoins identifiés :

.....  
 .....

- Autre, précisez :

.....  
 .....

La cité éducative vous a-t-elle permis d'acquérir de nouvelles compétences ou méthodes pour agir ?

- Oui, grâce aux formations et accompagnements proposés  
 Oui, grâce aux échanges d'expertise avec d'autres partenaires (institutions, associations, parents, jeunes)  
 Non

### Impacts

Si l'action a atteint ses résultats, dans quelle mesure a-t-elle contribué à améliorer la situation des enfants, des jeunes ou des parents chambériens, en particulier les plus précaires ?

- Faiblement : peu de bénéficiaires touchés, peu d'effet d'entraînement
- Moyennement : peu de bénéficiaires touchés mais action qui monte en puissance ou qui peut être facilement étendue dans d'autres quartiers ou à d'autres bénéficiaires
- Fortement : nombre important de bénéficiaires touchés

Que proposez-vous pour augmenter l'impact de votre action ?

.....  
.....  
.....

### Bilan général

Quels sont les enseignements, positifs ou négatifs, que vous tirez de cette action et que vous souhaiteriez partager ?

.....  
.....  
.....

Quelles sont les améliorations que vous proposez pour cette action ?

.....  
.....  
.....